

DECISIONS DU BUREAU EXECUTIF du 2 août 2023

par vote électronique

1 CHOIX DES ASSUREURS – CONTRATS COLLECTIFS D'ASSURANCE FFVOILE – PERIODE 2024 – 2027 / LOTS 1 A 6

<p>Décision BE-230802-01</p>	<p>Dans le cadre de la procédure d'appel d'offres pour le renouvellement des contrats « collectifs » d'assurance de la FFVoile pour la période 2024 -2027, le Bureau Exécutif décide d'attribuer :</p> <ul style="list-style-type: none">- à la MAIF les lots 1 (Responsabilité Civile et protection juridique recours et défense pénale), 2 (Individuelle Accident), 3 (Assistance et rapatriement) et 5 (Garantie des mandataires sociaux)- à la compagnie CFDP le lot 6 (Assurance protection juridique des victimes de violences dans le sport) <p>Le BE précise que concernant le lot 3 (assistance rapatriement), il fait le choix de la variante 1 (coût de 0,1€/licence) offrant une garantie de 80 K€/bénéficiaire (90 K€ aux USA)</p> <p>Le BE constate qu'en l'absence de réponse sur le lot 4 (Accident Corporel Grave), ce lot ne pourra être attribué et la garantie ne pourra pas être couverte à partir de 2024.</p> <p>Résultat du vote : 9 « POUR » et 1 « NON-VOTANT »</p>
---	---

2 PRIX DES LICENCES / TITRES DE PARTICIPATION 2024

<p>Décision BE-230802-01</p>	<p>Suite au choix des assureurs 2024-2027 et des tarifs liés à ce choix à partir de 2024, le BE valide le prix définitif (arrondi appliqué) des licences et titres de Participation 2024 suivant :</p> <ul style="list-style-type: none">Licence Club Adulte : 68 €Licence Club Jeune : 32 €Passeport Voile / PV régionalisé : 13,50 €Licence temporaire 4 jours : 34 €Licence temporaire 1 jour : 19 €Pass FFVoile : 5 €
---	---